

**CONSEIL D'ORIENTATION DES RETRAITES**

Séance plénière du 22 octobre 2008 - 9 h 30

« Compléments à la réflexion du Conseil sur les droits familiaux »

<b>Document N° 08</b>
<i>Document de travail, n'engage pas le Conseil</i>

Le patrimoine et le niveau de vie des retraités observé  
dans l'enquête patrimoine selon la descendance finale

*Pauline Girardot et Magda Tomasini*  
*Division « Revenus et patrimoine des ménages »*

*INSEE – n° 2473/DG75-F350 – 16 octobre 2008*

**NOTE**

*Conseil d'orientation des retraites*

Dossier suivi par :  
Pauline Girardot  
Tél. : 01 41 17 68 38  
Mél : [pauline.girardot@insee.fr](mailto:pauline.girardot@insee.fr)  
Magda Tomasini  
Tél. : 01 41 17 54 70  
Mél : [magda.tomasini@insee.fr](mailto:magda.tomasini@insee.fr)

Paris, le 16 octobre 2008  
N° 2473/DG75-F350 /

Objet : Le patrimoine et le niveau de vie des retraités observé dans l'enquête patrimoine selon la descendance finale.

Les enfants sont-ils un frein à l'accumulation de patrimoine ou à la carrière, d'où un revenu et un patrimoine qui serait plus faible au moment de la retraite pour ceux qui ont eu beaucoup d'enfants ?

Afin d'éclairer cette question, nous comparons le patrimoine médian et le niveau de vie moyen des retraités en fonction de leur descendance finale. Toutefois, il convient de rester prudent quant à l'interprétation de ces résultats. En effet, la comparaison des moyennes ou médianes selon le nombre d'enfants ne mesure pas directement l'impact des enfants sur les revenus et le patrimoine, car elle est affectée par des effets de sélection : les parents de familles nombreuses appartiennent souvent à des milieux défavorisés ; les personnes sans enfants peuvent également être des personnes en situation de handicap ou d'échec. Dans un premier temps, nous présentons des résultats descriptifs ; nous nous efforçons, ensuite, de contrôler ces effets de sélection par une analyse toutes choses égales par ailleurs.

Parmi les retraités, seulement 2 % des ménages ont encore des enfants à charge. On appellera descendance finale le nombre total d'enfants eus par la personne de référence et/ou son conjoint. Il est important de souligner que l'enquête patrimoine n'est pas une enquête en panel, ainsi de fortes variations entre les patrimoines des actifs de 2003 et ceux des retraités de 2003 peuvent être dues à des effets de génération.

Tableau 1

Descendance	Retraités			Actifs occupant un emploi		
	% dans la population	Patrimoine global médian	Niveau de vie médian	% dans la population	Patrimoine global médian	Niveau de vie médian
<b>Ensemble</b>	35,6	140 990	14 210	64,4	115 890	15 580
<b>0 enfant</b>	13	138 710	14 290	25	36 330	15 980
<b>1</b>	19	149 340	15 570	19	110 820	16 020
<b>2</b>	30	168 080	15 150	31	173 790	16 250
<b>3</b>	19	158 460	13 800	16	149 480	14 010
<b>4</b>	9	108 050	13 110	5	133 700	13 710
<b>5 enfants et plus</b>	10	64 990	12 510	4	78 410	10 310

Source: enquête Patrimoine 2004, montants recalés sur la comptabilité nationale  
 Champ: France métropolitaine,  
 ensemble des ménages dont la personne référence est retraité, le patrimoine est donné au niveau du ménage et non de l'individu

Lorsque l'on s'intéresse à l'évolution du patrimoine global médian en fonction de la descendance, on constate que le patrimoine croît jusqu'au deuxième enfant. Il est donc maximum pour deux enfants, que ce soit pour les retraités qui détiennent un patrimoine médian autour de 168 000 euros ou pour les actifs avec un patrimoine médian autour de 174 000 euros.

Cependant, le patrimoine médian des ménages retraités ayant trois enfants (158 460 euros) reste supérieur au niveau médian pour l'ensemble des retraités (140 990 euros). Le patrimoine médian passe en dessous de la médiane des retraités à partir du quatrième enfant pour les retraités et au-dessus du patrimoine médian des actifs (115 890 euros) à partir du cinquième enfant pour les actifs.

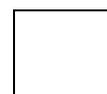
Tableau 1bis

**Patrimoine immobilier des retraités**

Descendance	% propriétaire de la résidence principale	Patrimoine immobilier médian	Surface médiane résidence principale (en m <sup>2</sup> )	Autre forme de patrimoine
<b>ensemble</b>	<b>65,3</b>	<b>82 560</b>	<b>99</b>	<b>33 760</b>
<b>0 enfant</b>	64,8	72 820	80	45 000
<b>1</b>	63,4	83 510	96	42 010
<b>2</b>	70,4	101 090	100	41 690
<b>3</b>	67,2	93 470	100	34 300
<b>4</b>	64,6	65 780	90	27 000
<b>5 enfants et plus</b>	51,8	38 730	90	13 740

Source: enquête Patrimoine 2004, montants recalés sur la comptabilité nationale

Note: est compris dans les autres formes de patrimoine le patrimoine financier et professionnel pour les ménages exerçant une profession indépendante



Le taux de propriétaires, le patrimoine immobilier médian et la surface médiane restent les plus élevés pour les ménages retraités ayant eu deux enfants. On constate un réel saut entre le troisième et le quatrième enfant : pour ceux ayant eu trois enfants, le patrimoine médian s'élève à 93 500 euros et le niveau de vie médian à 34 300 euros, contre un patrimoine médian de 65 800 euros et un niveau de vie médian égal à 27 000 euros pour ceux ayant eu quatre enfants.

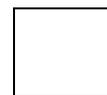
Tableau2

	Descendance	% population	Retraités				Actifs		
			Patrimoine global médian	saut en % (entre n et n+1 enfants)	Niveau de vie médian	saut en % (entre n et n+1 enfants)	% population	Patrimoine global médian	Niveau de vie médian
<b>Homme seul</b>	0 enfant	3,1	113 150		13 040		6,8	25 500	15 030
	1	1,9	127 030	12	14 920	14	1,9	21 950	14 460
	2	2,9	143 440	13	16 750	12	2,3	51 890	14 380
	3	1,5	98 160	32	16 070	4	1,2	45 870	13 110
	4	0,9	91 620	7	15 030	6	0,5	60 150	13 160
	5 et plus	0,9	47 200	48	13 880	8	0,5	3 400	10 580
<b>Femme seule</b>	0 enfant	5,5	100 020		14 150		7,0	21 090	15 170
	1	7,3	76 210	24	13 920	2	5,4	36 260	13 420
	2	9,5	84 030	10	13 460	3	5,9	47 390	12 330
	3	5,5	61 650	27	12 380	8	3,1	20 590	11 350
	4	3,0	56 470	8	11 570	7	1,4	10 140	11 220
	5 et plus	4,6	34 710	39	11 670	1	1,8	2 250	10 250
<b>Couple</b>	-	3,3	208 420		16 550		7,1	65 270	18 340
	1	9,5	223 040	7	17 390	5	11,3	134 250	17 130
	2	16,7	230 360	3	16 040	8	21,3	196 680	16 960
	3	11,6	199 630	13	14 310	11	12,0	170 030	14 600
	4	5,0	166 130	17	13 720	4	4,1	168 460	14 890
	5 et plus	4,4	103 800	38	12 900	6	3,5	104 170	10 310
<b>Autre</b>	0 enfant	1,0	247 970		13 800		1,4	36 960	15 210
	1	0,5	72 860	71	7 770	44	0,3	197 420	8 060
	2	0,5	108 510	49	10 760	38	0,5	156 380	11 130
	3	0,3	167 860	55	10 830	1	0,3	266 110	10 690
	4	0,2	47 280	72	13 680	26	0,2	229 250	10 610
	5 et plus	0,2	115 390	144	13 400	2	0,2	35 540	13 350

Source: enquête Patrimoine 2004, montant recalés sur comptabilité nationale

Pour un ménage de retraités, le fait d'avoir eu des enfants est susceptible en théorie d'avoir un impact négatif sur le revenu et/ou le patrimoine pour deux raisons principales.

- La première est que les enfants ont un impact *a priori* négatif sur les carrières de leurs parents - en fait de leur mère - d'où des retraites moins élevées. Il en résulte un niveau de vie plus faible durant la vie active et durant la retraite. Cette faiblesse des revenus entraîne à son tour une moindre accumulation de patrimoine tout au long du cycle de vie.



- La deuxième raison est que les enfants ont un coût, appréhendé par les échelles d'équivalence (unités de consommation), d'où un niveau de vie plus faible durant la vie active lorsqu'ils sont à charge. Cet effet ne joue pas sur le niveau de vie des retraités (lorsque les enfants ne sont plus à charge). En revanche, le coût de l'enfant pourrait être un frein à l'accumulation de patrimoine durant la vie active, d'où un patrimoine moins élevé au moment de la retraite.

Alors que le patrimoine à la retraite reflète l'accumulation de celui-ci tout au long de la vie, le niveau de vie au moment de la retraite reflète plus ou moins la carrière des deux parents. Une comparaison conjointe des deux indicateurs permet d'apporter quelques éléments de réponse à la question de l'impact du coût de l'enfant sur l'accumulation du patrimoine.

Ainsi une analyse par régression (voir annexe) indique que, à niveau de vie identique (c'est-à-dire, en première approximation, à carrière identique), la descendance aurait un impact sur l'accumulation de patrimoine. Celle-ci serait maximale pour deux enfants. L'impact de l'enfant sur l'accumulation de patrimoine ne deviendrait négatif qu'à partir du 3<sup>ème</sup> enfant, et significativement négatif qu'à partir du 4<sup>ème</sup> enfant. Cette régression inclut des variables de contrôle (âge, niveau de diplôme) afin de corriger, au moins en partie, l'effet de sélection lié au fait que les familles nombreuses appartiennent souvent à des milieux défavorisés.

D'autres résultats illustrent également cet effet. On constate ainsi que les couples de retraités ayant eu quatre enfants et qui ont en 2003 un niveau de vie autour de 17 200 euros, niveau de vie voisin du niveau de vie médian des couples ayant eu un seul enfant (voir tableau 2), n'ont accumulé pour la moitié d'entre eux que 125 560 euros, montant sensiblement inférieur au niveau médian du patrimoine des couples ayant eu un seul enfant (223 000 euros).

De même, les hommes retraités vivant seuls ayant eu deux, trois ou quatre enfants ont des niveaux de vie de même grandeur alors que le patrimoine global médian varie de 142 610 euros pour les hommes retraités seuls ayant deux enfants à 91 620 euros pour ceux ayant quatre enfants. Ceci pourrait refléter une difficulté à épargner lorsque le nombre d'enfants augmente.

Notons enfin que 17 % des ménages retraités ont réalisé une donation contre seulement 2 % chez les actifs. Les ménages retraités ayant eu un ou deux enfants sont les plus nombreux (22 %) à réaliser une donation. Ceci peut expliquer un patrimoine amoindri parmi les retraités à descendance nombreuse dans certains cas.

La chef de la division Revenus et patrimoine des ménages

Signé : Magda Tomasini

Destinataires : Jean-Michel Hourriez, Yves Guégano et Selma Mahfouz

Copie : Jean-Louis Lhéritier



Annexe : analyse par régression

	Retraités			
	% population	Caractéristiques des ménages	Coefficient	significativité
		constante		
Age	4,5		0,42	ns
	36,7	Moins de 60 ans	0,19	ns
	40,3	De 60 à 69 ans	<i>référence</i>	
	16,7	De 70 à 79 ans	0,1	ns
	1,8	De 80 à 89 ans	0,07	ns
		90 ans et plus	-0,16	ns
Diplôme	54,9	Aucun ou CEP	-0,25	***
	16,2	Cap BEP	<i>référence</i>	
	6,03	BEPC	0,15	ns
	9,7	Bac ou équivalent	0,15	ns
	4,1	Bac+2	0,38	***
	9	> Bac+2	0,38	***
Type de ménage	45,7	Personne seule	-0,65	***
	54,3	Couple avec ou sans enfant	<i>référence</i>	
Sexe	66,2	Homme	0,25	***
	33,8	Femme	<i>référence</i>	
Descendance	12,9	0 enfant	0,1	ns
	19,8	1	-0,13	*
	29,8	2	<i>référence</i>	
	19,3	3	-0,06	ns
	9,2	4	-0,24	**
	9,06	5 enfants et plus	-0,41	***
Donation versée	17,3	oui	0,31	***
	82,7	non	<i>référence</i>	
Donation ou héritage reçus	49,6	oui	0,8	***
	50,4	non	<i>référence</i>	
Niveau de vie (log)			1,127	***
R <sup>2</sup> (adj)			0,32	

Source: enquête Patrimoine 2004, montants recalés sur la comptabilité nationale

Lecture: L'âge, le diplôme et le sexe sont des informations se rapportant à la personne de référence du ménage.

(ns) : non significatif ; (\*) : significatif au seuil de 10 % ; (\*\*) : significatif au seuil de 5 % ; (\*\*\*) : significatif au seuil de 1 %.

Ce modèle linéaire du patrimoine des ménages retraités (en log) en fonction de leur descendance finale, du sexe, du diplôme, de l'âge de la personne de référence, du niveau de vie (en log) et du fait d'avoir reçu ou versé une donation permet de mesurer l'effet de l'accumulation sur l'évolution du patrimoine, toutes choses égales par ailleurs.

Toutes choses égales par ailleurs, le nombre d'enfants est significatif à partir de quatre enfants et plus.

Le niveau de patrimoine augmente avec le nombre d'années d'études effectué avec un effet négatif pour ceux n'ayant pas de diplôme. Le niveau de vie explique significativement le niveau de patrimoine tout comme le fait d'avoir reçu ou versé une donation.

Le fait de vivre seul par rapport à être en couple a une influence négative sur le niveau de patrimoine.

